

Monsieur le Président, c'est facile! Nous savons tous qu'en tant que députés nous avons beaucoup plus de joie et de plaisir à donner de l'argent qu'à en couper. Mais la question importante qui se pose en 1989 est la suivante: Où va-t-on prendre l'argent, les millions et les milliards de dollars que l'opposition demande pour tous les sujets, alors que nous avons une dette nationale de 320 milliards de dollars qui augmente de 3 millions de dollars de l'heure, ou, si vous voulez, d'à peu près 80 millions par jour?

Monsieur le Président, cette dette vient d'où? Elle vient des dépenses, et surtout pas du ministère de l'Environnement, mais d'un peu partout, que l'ancien gouvernement a faites pendant 20 ans, dépenses qui n'ont pas nécessairement profité au pays, mais qui font qu'aujourd'hui, ce pays-là est un pays super-endetté et qu'il doit y avoir des mesures précises prises pour que, éventuellement, dans un avenir rapproché, la dette nationale, le déficit annuel soit contrôlé et pour que le service de la dette soit également contrôlé.

Monsieur le Président, le jour où chez vous vous dépenserez 35 cents de chaque dollar gagné pour payer des intérêts sur vos dettes, sans payer la dette, je suis convaincu que vous serez «dans le trouble». Et c'est la situation du gouvernement actuel, de ce pays-ci, avec l'héritage qui nous a été légué. Qu'on l'aime ou pas, c'est l'héritage que nous avons, et la population canadienne nous a élus pour administrer, et c'est ce que nous faisons, monsieur le Président!

• (1530)

Vous me permettrez de passer rapidement en revue les promesses du NPD durant la campagne électorale au niveau de l'environnement. Je n'irai pas dans toutes les promesses, monsieur le Président, on en aurait jusqu'à demain matin.

Ils ont parlé d'une loi sur l'eau. Comme vous le savez, monsieur le Président, le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) et son ministère travaillent actuellement à ce dossier-là. Ils ont dit qu'ils refuseraient d'exporter l'eau. Monsieur le Président, en novembre 1987, cela fait un an et demi, on avait dit: Non, on n'exporte pas d'eau!

Ils ont dit qu'ils donneraient de l'argent pour aider à la construction d'usines de traitement de l'eau. En novembre 1987, monsieur le Président, on l'avait fait.

Ils ont dit 120 millions de plus par année pour le ministère de l'Environnement. Monsieur le Président, je vous ai parlé de l'augmentation de 9.4 p. 100, mais je n'ai pas souligné dans cette augmentation à peu près 800 millions de dollars dépensés annuellement par d'autres ministères, encore une fois pour l'environnement, que ce soit le ministère de la Recherche et du Développement, le ministère des Sciences et de la Technologie, etc. Alors, certains autres ministères dépensent également de l'argent au niveau de l'environnement, et cela totalise à peu

près 800 millions. Je pense que cette promesse-là du NPD, on peut l'oublier!

Enfin, ils avaient parlé de mettre dans le Code criminel que les pollueurs seraient poursuivis. Monsieur le Président, c'est déjà là. Dans le Code criminel, il y a une disposition à l'effet que tous ceux qui contreviennent à une loi, que ce soit au niveau de l'environnement ou d'autre chose, peuvent être poursuivis.

Alors, ce sont les promesses qu'avait faites le NPD durant la campagne électorale, et comme vous le voyez, les promesses que nous avons réalisées en partie ou que nous sommes en train de réaliser déjà, et pour nous, ce ne sont pas des promesses, ce sont des faits, des réalités.

Monsieur le Président, en terminant, je pense que je tiens à le leur souligner, pour les éventuels autres jours d'opposition, je pense que le chef du NPD devrait, lorsqu'il dépose une motion qui fait en sorte qu'une journée de la Chambre soit prise à débattre cette motion, déposer une motion qui dirait quelque chose, qui soulignerait des faits, qui poserait des questions précises et non pas, monsieur le Président, encore une fois, une motion qui dirait:

Que la Chambre blâme le gouvernement d'avoir failli à la tâche d'assurer à tous les Canadiens la justice et l'égalité et de ne pas avoir fait de la protection de l'environnement une priorité.

Monsieur le Président, avec une motion comme celle-là, où voulez-vous que les parlementaires aillent? Comment voulez-vous que ce gouvernement-ci réponde, objectivement, tente d'aider l'opposition parfois à comprendre, parce que parfois, ils ont plus de misère à comprendre? Comment voulez-vous qu'on fasse quelque chose avec une motion de quatre lignes—même pas quatre lignes, monsieur le Président, trois lignes et demi—qui ne dit rien?

Je pense, monsieur le Président, qu'un examen de conscience devrait être fait à ce niveau-là par le chef du NPD pour que dans l'avenir, on ait un dossier intéressant à discuter le jour où l'opposition prendra une journée à cet effet.

[Traduction]

M. Funk: Monsieur le Président, je voudrais remercier le député pour son discours et le féliciter de son intérêt pour l'environnement. Comme le ministre l'a dit ce matin, je lui souhaite de réussir à faire tourner la Chambre au vert, mais ce caucus est si bleu que je doute même qu'il devienne légèrement turquoise.

Je voudrais parler d'environnement du point de vue de la Saskatchewan. Il a fallu qu'un tribunal tranche pour que le gouvernement du Canada accepte de faire une évaluation d'impact environnemental à propos du barrage Rafferty-Alameda. En gros, le tribunal a dit au gouvernement, non au Parti conservateur, de protéger l'environnement. On a déclaré hier, à la Chambre, que des ententes sur la préservation des sols, qui sont absolument nécessaires en raison des nuages de poussière qui s'abat-